



Lundi 06 janvier :

Salade verte vinaigrette



Brandade de poisson (lait)



Savaron bio (lait)



Pomme bio



Mercredi 08 janvier :



Coleslaw bio



Emincé de bœuf sauce Adolphe Dugléré (gluten)

Poêlée campagnarde (Haricots verts, Carottes, pommes de terre)



Fromage blanc bio (lait)

Goûter : Baguette bio (gluten), pâte à tartiner (soja, lait, fruits à coques) et jus d'oranges



Mardi 07 janvier : « féérique »



Bouchée au fromage (gluten, lait)



Petits pois bio

Boursin ail et fine herbes (lait)

Galette des rois (gluten, œufs, fruits à coque, lait)



Nouvel an Berbère

Jeudi 09 janvier :

Endives et salade verte vinaigrette



Lasagnes aux fromages (lait, gluten, œuf)



Yaourt bio (lait)



Vendredi 10 janvier :



Poulet rôti



Semoule bio (gluten) et légumes couscous (pois chiches)

Kiri (lait) et dattes



Oranges bio



mayonnaise (moutarde, œufs)



vinaigrette (moutarde, sulfites)

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 allergènes suivants : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poisson, arachides, soja, lait, fruits à coques, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques.

Ces menus sont validés par une commission des menus. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la disponibilité des produits.



Le pain ainsi que les produits signalés sont issus de l'agriculture biologique bio



Recette des chefs de cuisine de la caisse des écoles



La viande de bœuf, porc et volaille sont d'origine France



La volaille est « Label Rouge »



La viande de veau et d'agneau sont d'origine UE



Appellation d'origine contrôlée/protégée



Certification attestant que la pêche s'inscrit dans un principe de respect de la pêche durable



Fruits, légumes et produits laitiers subventionnés dans le cadre du programme de l'Union Européenne à destination des écoles

* Conformément aux recommandations du GEMRCN, tous les poissons enrobés sont ≥ à 70% de poisson et ont un P/L > à 2.